

RAPPORT FINANCIER  
REPUBLIQUE DU SENEGAL  
*Un Peuple – Un But – Une Foi*

-----  
Fédération Nationale des Groupements  
De Promotion Féminine (FNGPF)

-----  
Cellule d'Appui Technique

**RAPPORT FINANCIER DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE  
JANVIER – JUIN 2000**

**Fatou Guèye DIASSE**

## **A./ TERMES DE REFERENCE DE L'ASSISTANTE COMPTABLE DE LA CELLULE d'Appui TECHNIQUE**

L'Assistante Comptable parallèlement à sa fonction d'Assistante à la Coordinatrice de la Cellule est chargée de la gestion financière et comptable de la Cellule d'Appui Technique (C.A.T).

### **1- RECOUVREMENT**

Le recouvrement se fera suivant le mécanisme défini de commun accord avec toutes les parties concernées.

Tous les fonds recouverts dans les cinq (05) régions (Tamba, Thiès, Kolda, Diourbel et Dakar) par la Coordinatrice et l'Assistante seront centralisés au niveau de cette dernière qui se chargera de les reverser tous les vendredis dans le compte de la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine (FNGPF) ouvert sous le Numéro 101303801 / F à la CNCAS.

### **2 - GESTION FINANCIERE DE LA CELLULE TECHNIQUE**

L'Assistante est aussi chargée :

- De l'établissement des états de paiement des salaires du personnel de soutien (Chauffeur, Gardien, Manœuvre et Secrétaire de la Cellule d'Appui Technique).
- Du paiement des indemnités de fonction de la Coordinatrice du Volet Crédit, de l'Assistante Comptable et de la Présidente de la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine (FNGPF).
- Du paiement des frais de déplacement de la Coordinatrice de la Cellule, de l'Assistante Comptable, de la Présidente de la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine (FNGPF), du chauffeur et des cinq (05) membres du Comité de Pilotage.

### **4 - COMPTABILITES MATIERES**

En qualité de comptable matières, l'Assistante a pour tâches :

- D'assurer la gestion du carburant de la Cellule d'Appui Technique.  
A ce titre, elle veille à la régularité des entrées et sorties du carburant qui se fera sur la base d'une évaluation correcte des distances à parcourir et des justificatifs présentés.
- D'établir les bons de commande liés au fonctionnement de la Cellule d'Appui Technique (fournitures de bureau, entretien et réparation des véhicules, des photocopieuses et du matériel informatique) ;
- D'assurer aussi la liquidation des factures d'électricité, d'eau et de téléphone ;

- D'exécuter les dépenses sur l'ordre de la Présidente de la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine (FNGPF) et sur présentation de pièces justificatives.

## **5 - CAISSE D'AVANCE**

Une caisse d'avance d'un montant de 100 000 F CFA pour le semestre a été instituée. Elle est gérée par l'Assistante Comptable qui y effectue les dépenses ponctuelles, menues dépenses et déplacements des trésorières de la FNGPF devant verser les fonds des retardataires à la CNCAS sous le Numéro 101303801 / F.

## **6 - DOCUMENTS COMPTABLES**

L'Assistante tient les documents comptables suivants :

- 1- Un livre journal
- 2- Un registre du recouvrement
- 3- Un registre de gestion de stock des matières
- 4- Une liste des bénéficiaires de prêt des fonds de crédit
- 5- Situation du portefeuille réactualisée tous les mois
- 6- Relevé bancaire
- 7- Classement des pièces justificatives

**NB :** Toutefois l'Assistante travaille sous tutelle de la Coordinatrice de la Cellule Technique.

## **B - RAPPEL DES RECOMMANDATIONS DU SEMINAIRE DE RETROCESSION DU 22 AU 24 AVRIL 1999 A SALY PORTUDAL**

La Fédération Nationale des GPF est la seule bénéficiaire du Fonds de crédit de l'ex PAGPF d'un montant de 580 000 000 F CFA sous forme de subvention de l'Etat assortie d'un accord de rétrocession fixant les modalités suivantes :

Mise en place d'un Comité de Pilotage avec pour missions de :

- Veiller au respect de l'application de l'accord de rétrocession entre le gouvernement de la république du Sénégal et la Fédération Nationale des GPF.
- Apporter un appui conseil dans la supervision de l'exécution des programmes et activités de la Fédération.
- Aider à l'élaboration d'un manuel de procédure administrative et financière pour la gestion des fonds et mise en place d'un système de contrôle.

Mise en place d'une Cellule d'Appui Technique avec pour mission de :

- Accompagner l'exécution technique et administrative des programmes et activités sous la tutelle de la FNGPF.
- Contribuer au développement des capacités de gestion de la Fédération et au renforcement de la maîtrise des activités.
- Aider à la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités, projets ou programmes de la Fédération.

Ainsi donc la somme de 580 000 000 F CFA a été rétrocédée à la Fédération et répartie comme suit :

- ◆ 500 000 000 F CFA pour le renforcement des GEC
- ◆ 80 000 000 F CFA pour l'appui institutionnel

**N.B :** Lors de la passation de service entre la composante génération de revenus et la cellule d'appui technique, il restait à recouvrer la somme de 343 639 264 francs.

#### I- APPUI INSTITUTIONNEL

Un budget prévisionnel a été mis sur pied pour le 1<sup>er</sup> semestre 2000. Ce budget de 14 580 000 F CFA devant servir au fonctionnement de la Cellule Technique a été réparti comme suit :

N°O	Désignation	Montant	Nombre de mois	Montant Total
<b>1</b>	<b>Salaire personnel de soutien</b>			
	- chauffeur	80 000	6	480 000
	- Secrétaire	125 000	6	750 000
	- Manœuvre	45 000	6	270 000
	- Gardien	45 000	6	270 000
	<b>TOTAL</b>			<b>1 770 000</b>
<b>2</b>	<b>Indemnité de fonction</b>			
	- FNGPF	35 000	6	210 000
	- Coordonnateur	50 000	6	300 000

	- Assistant	35 000	6	210 000
	<b>Total</b>			<b>720 000</b>
<b>3</b>	<b>Frais de fonctionnement</b>			
	- Fourniture de bureau forfait	500 000		
	- Carburant (6 000 l) forfait	2 040 000		
	- Matériel et fourniture (eau, électricité, téléphone) forfait	750 000		
	- Réparation véhicule			
	- Réparation ordinateur et Photocopieuse	2 500 000		
	- Caisse d'avance	500 000		
	<b>Total</b>	<b>100 000</b>		<b>6 390 000</b>
<b>4</b>	<b>Indemnité de déplacement :</b>			
	- Comité de Pilotage	900 000		
	- Comité Technique	3 600 000		
	<b>Total</b>			<b>4 500 000</b>
<b>5</b>	<b>Encadrement et suivi des GEC CONACAP</b>			<b>1 200 000</b>
	<b>Total</b>			<b>14 580 000</b>

## I- UTILISATION DU BUDGET

Le budget a été utilisé pour les rubriques suivantes :

## I- UTILISATION DU BUDGET

Le budget a été utilisé pour les rubriques suivantes :

- 1- Salaire personnel de soutien
- 2- Indemnité de fonction CAT
- 3- Frais de fonctionnement
- 4- Indemnité de déplacement
- 5- Encadrement et suivi des GEC par le CONACAP

### 1 – 1 Salaire Personnel de Soutien

Avant le recrutement de la secrétaire, la Fédération Nationale a eu :

- Trois (03) contrats de collaboration avec une secrétaire pour les besoins de service de la Cellule technique chargée du Volet Crédit
- Trois (03) contrats de collaboration de 80 000 F avec le chauffeur en vue de le tester

#### **Situation détaillée Budget Salaire Personnel de soutien**

N°O	Bénéficiaires	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Total
1	Secrétaire		100 000	-	95 835	125 000	125 000	445 835
2	Chauffeur	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	480 000
3	Manœuvre		-	68 000	-	-	-	68 000
4	gardien		-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>		<b>80 000</b>	<b>180 000</b>	<b>148 000</b>	<b>175 835</b>	<b>205 000</b>	<b>205 000</b>	<b>993 835</b>

La Fédération avait loué les services d'un manœuvre pour son déménagement à Thiès. Actuellement tout le matériel de la FNGPF se trouve à l'ex CNFMER de Thiès.

Le récapitulatif du budget salaire personnel soutien donne le tableau ci – dessous

Libellé	Budget Prévu	Sortie	Solde
Secrétaire	750 000	445 835	304 165
Chauffeur	480 000	480 000	-
Manœuvre	270 000	68 000	202 000
Gardien	270 000	-	270 000
<b>Total</b>	<b>1 770 000</b>	<b>993 835</b>	<b>776 165</b>

Montant Alloué : 1 770 000  
 Consommé : 993 835  
 Solde : 776 165

### 1- 2 Indemnité de Fonction de la Cellule

Tous les mois, la Coordinatrice, l'Assistante et la Présidente Nationale de la Fédération perçoivent des indemnités de fonction fixées par le Comité de Pilotage.

Le tableau ci – dessous montre la situation détaillée des indemnités de fonction perçues par les membres de la Cellule

N°	Bénéficiaire	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Total
1	Khady NDAO Présidente	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000	210 000
2	Mously NDIAYE Coordinatrice	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
3	Fatou DIASSE Assistante	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000	210 000
<b>TOTAL</b>		<b>120 000</b>	<b>720 000</b>					

Le budget prévu pour les indemnités de fonction a été totalement exécuté.

### 3 Frais de Fonctionnement

une somme de 6 390 000 FCFA a été allouée aux frais de fonctionnement, elle a été utilisée par mois suivant le tableau ci – dessous :

	Libellé	Budget Prévu	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Total
1	Fourniture de bureau	500 000		30 000	83 760		226 402	59 705	399 867
2	Carburant	2040000	144 020	428520	-	704 310	347 230	629 400	2 253 490
3	(Eau – Electricité) Téléphone	750000	-	-	5270	4340	12 445	46 830	68 885
4	Réparation véhicule	2500000	1510803	146435	47 410	29 985	102 885	223 310	2 060 828
5	Révision ordinateur et Réparation photocopieuse	500000	-	-	-	-	196 500	60 000	256 500
6	Caisse d'avance	100000	975	4 020	59 795	24 795	12 190	-	101 775
		<b>6390000</b>	<b>1655798</b>	<b>608975</b>	<b>196235</b>	<b>763 430</b>	<b>897 652</b>	<b>1 019 245</b>	<b>5 141 335</b>

#### Observations :

Pour la sensibilisation des Groupes Organisateur et les Assemblées Générales, l'équipe a pris le bateau pour se rendre à Ziguinchor.

La somme de 102 000 F a été décaissée pour couvrir les frais de transport de deux (02) équipes. Une première équipe composée de trois personnes, une deuxième composée de deux personnes.

## Récapitulation

N°O	Libellé	Montant Alloué	Dépense
1	Fourniture de bureau	500 000	399 867
2	Carburant	2 040 000	2 253 480
3	(Eau – Electricité) Téléphone	750 000	68 885
4	Réparation véhicule	2 500 000	2 060 828
5	Révision ordinateur et photocopieuse	500 000	256 500
6	Caisse d'avance	100 000	101 775
<b>Total</b>		<b>6 390 000</b>	<b>5 141 335</b>

**Montant alloué** : 6 390 000  
**Dépensé** : 5 141 335  
**Solde** : 1 248 665

La FNGPF n'a pas encore rejoint son siège, raison pour laquelle le montant alloué pour la consommation en eau et électricité n'est pas utilisée.

### Téléphone :

Les premiers mois, la consommation n'est pas très élevée parce que la Cellule utilisait le téléphone de l'ex PAGPF.

### Caisse d'Avance :

La caisse d'avance a servi à régler les problèmes ponctuels liés au fonctionnement de la Cellule Technique / FNGPF (photocopie, traitement de texte etc...)

### Carburant :

La consommation est dépassée de 213 480 F.

En effet, les missions de suivi et d'encadrement du CONACAP et celles de la mise en place des GEC dans les cinq autres n'étaient pas évaluées en carburant raison pour laquelle la consommation est un peu élevée par rapport aux prévisions.

La FNGPF a eu aussi à appuyer le Projet de Lutte contre la Pauvreté (PLP) en carburant d'une quantité de 1080 litres avec possibilité de remboursement au démarrage dudit projet.

### 1-4 INDEMNITE DE DEPLACEMENT

#### Situation Actuelle des décaissements

N°	Libellé	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Total
1	Coordonnatrice	150 000	60 000	150 000	150 000	150 000	150 000	810 000
2	Assistante Comptable	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	900 000
3	Membre FNGPF	150 000	60 000	75 000	—	150 000	60 000	495 000
4	Chauffeur CAT	—	—	—	100 000	100 000	100 000	300 000
5	Contrat collaboration chauffeur	195 000	150 000	100 000	50 000	50 000	112 500	657 500

6	Collaboration extérieure agent PAGPF	255 000	-	45 000	450 000	90 000	330 000	1 170 000
<b>Total</b>		<b>900 000</b>	<b>420 000</b>	<b>520 000</b>	<b>900 000</b>	<b>690 000</b>	<b>902 500</b>	<b>4 332 500</b>

Au mois de janvier 2000, la Cellule d'Appui Technique et la Présidente de la FNGPF ont été accompagnées par les agents de la composante génération de revenus de l'ex - PAGPF lors des missions de prise de contact avec les GPF bénéficiaires de prêts.

Compte tenu de l'urgence du démarrage des GEC ayant reçu leur chèque, une équipe composée des agents de l'ex PAGPF s'est rendue sur le terrain pour faire l'état des lieux .

Le montant qui était prévu pour les déplacements du Comité de Pilotage (900 000 F) a été utilisé pour le Paiement des indemnités de déplacement de cette équipe en plus du montant alloué au suivi / CONACAP.

**N.B :** Vu le volume de travail de la Cellule d'Appui Technique, la FNGPF fait appel de temps en temps à un chauffeur extérieur pour les besoins ponctuels de déplacement.

<b>MONTANT ALLOUE</b>	<b>: 4 500 000</b>
<b>CONSOMME</b>	<b>: 4 332 500</b>
<b>SOLDE</b>	<b>: 167 500</b>

### 1- 5 Encadrement et suivi des GEC

Libellé	Entrée	Sortie	Solde
Encadrement CONACAP	1 200 000	800 000	400 000

Le CONACAP n'a démarré ses activités de suivi qu'au mois de Juin 2000. Pour le montant alloué qui s'élève à 1 200 000 F CFA, il est prévu trois suivis au niveau de chaque GEC.

**Exécution budget prévisionnel du 1<sup>er</sup> semestre  
Tableau récapitulatif**

N°O	Désignation	Montant	Nbre de mois	Montant Total	Budget Exécuté à hauteur de	Solde
1	<b>Salaire personnel de soutien</b>					
	- chauffeur	80 000	6	480 000	480 000	000
	- Secrétaire	125 000	6	750 000	445 835	304 165
	- Manœuvre	45 000	6	270 000	68 000	202 000
	- Gardien	45 000	6	270 000	-	270 000
	<b>TOTAL</b>			<b>1 770 000</b>	<b>993 835</b>	<b>776 165</b>
2	<b>Indemnité de fonction</b>					
	- FNGPF	35 000	6	210 000	210 000	-
	- Coordonnateur	50 000	6	300 000	300 000	-
	- Assistant	35 000	6	210 000	210 000	-
	<b>Total</b>			<b>720 000</b>	<b>720 000</b>	<b>-</b>

<b>3</b>	<b>Frais de fonctionnement</b>					
-	Fourniture de bureau forfait	500 000			399 867	101 133
-	Carburant (6 000 l) forfait	2 040 000			2 253 480	213 480
-	Matériel et fourniture (eau, électricité, téléphone) forfait	750 000			68 885	681 115
-	Réparation véhicule	2 500 000			2 060 828	439 172
-	Réparation ordinateur et Photocopieuse	500 000			256 500	243 500
-	Caisse d'avance	100 000			101 775	1 775
	<b>Total</b>			<b>6 390 000</b>	<b>5 141 335</b>	<b>1 248 665</b>
<b>4</b>	<b>Indemnité de déplacement :</b>					
-	Comité de Pilotage	900 000				
-	Comité Technique	3 600 000				
	<b>Total</b>			<b>4 500 000</b>	<b>4 332 500</b>	<b>167 500</b>

5	Encadrement et suivi des GEC CONACAP			1 200 000	800 000	400 000
<b>Total</b>				<b>14 580 000</b>	<b>11 987 670</b>	<b>2 592 330</b>

Sur ordre de la Présidente de la Fédération Nationale des GPF, les décaissements suivants ont été effectués et exécutés.

### SITUATION DECAISSEMENT

Mois	N° chèque ou Bordereau	Décaissement	Montant Décaissé	Dépense	Solde
Janvier	Bordereau n°93388 du 18/1/00 :	Déc. N°1 Bordereau n° Déc. N°2	340 000 2 230 603	2 556 798	
Février	Chèque n°1524676 du 10/02/00	Décais.n°3	1 385 705	1 330 235	
Mars	Chèque n°1524678 du 09/03/00	Décais.n°4	1 256 820	959 380	
Avril	Chèque n°1524684 du 02/04/00	Décais.n°5	1 660 065	2 005 785	
Mai	Chèque n°1524685 du 05/05/00	Décais.n°6	1 635 635	1 653 702	
Juin	Chèque n°1524688 du 04/07/00	Décais.n°7	3 154 856	3 156 770	
<b>TOTAL</b>			<b>11 663 685</b>	<b>11 662 670</b>	<b>1 015</b>

**Exécution du BUDGET PREVISIONNEL du 1<sup>er</sup> Semestre 2000**

<b>N°O</b>	<b>Libellé</b>	<b>Prévision</b>	<b>dépenses</b>	<b>Solde</b>
<b>01</b>	<b>Salaire</b>	<b>1 770 000</b>	<b>993 835</b>	<b>776 165</b>
<b>02</b>	<b>Indemnité de fonction</b>	<b>720 000</b>	<b>720 000</b>	<b>-</b>
<b>03</b>	<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>6 390 000</b>	<b>5 141 335</b>	<b>1 248 665</b>
<b>04</b>	<b>Indemnité de déplacement</b>	<b>4 500 000</b>	<b>4 332 500</b>	<b>167 500</b>
<b>05</b>	<b>CONACAP</b>	<b>1 200 000</b>	<b>800 000</b>	<b>400 000</b>
	<b>Total</b>	<b>14 580 000</b>	<b>11 987 670</b>	<b>2 592 330</b>

## XII./ - RENFORCEMENT DES GEC

La somme de 147 625 000 F CFA a été décaissée pour le renforcement du capital des GEC. Ainsi le tableau ci – dessous montre le détail du financement.

Date	N°O	Nom du GEC	Nom Présidente	Montant du chèque
21/12/95	01	GEC de Pikine	Sokhna Touty SECK	7 000 000 F
	02	GEC de Rufisque	Awa Cheikh NDOYE	4 900 000 F
	03	GEC de Bargny	Aïda GUEYE	4 900 000 F
	04	GEC de Sangalkam	Ndèye Dome MBAYE	5 800 000 F
	05	GEC de Mbour	Fatou Ndiakhate GUEYE	7 000 000 F
	06	GEC de Pambal	Christiane THIAW	5 600 000 F
	07	GEC de Diourbel	Marième AMAR	7 000 000 F
	08	GEC de Bambey	Ndèye FALL	4 900 000 F
	09	GEC de Ngoye	Marie Tèrese NIANE	5 950 000 F
	10	GEC de Lambaye	Yakou KANE	6 580 000 F
	11	GEC de Baba Garage	Maguatte FALL	5 600 000 F
	12	GEC de Missirah	Bintou SYLLA	5 600 000 F
	13	GEC de Maka	Binta KANE	5 810 000 F
	14	GEC de Kédougou	Ndèye NDAO	7 000 000 F
	15	GEC Koupentoum	Sokhna NDIAYE	5 740 000 F
	16	GEC Vélingara	Khadidiatou BARRY	6 790 000 F
	17	GEC Sédhiou	Fatoumata Saly DOUMBOUYA	6 790 000 F

	18	GEC de Dioulacolon	Fatoumata SEYDI	5 740 000 F
	19	GEC FAFS Diourbel	Aïssatou NDIAYE	3 500 000 F
22 /2/2000	20	Tivaouane	Fatou CISSE	4 900 000 F
	21	Bakel	Raby CISSE	6 020 000 F
	22	Tamba Commune	Raby CISSE	4 900 000 F
	23	Méouane	Dior NDOYE	5 810 000 F
	24	Dakar	Thiané SECK	7 000 000 F
	25	Mbacké	Soda DIENG	6 790 000 F
<b>TOTAL</b>				<b>147 625 000</b>

Fonctionnement CAT : 11 663 458

Retrait de la Banque  
 agio + relevé Compte : 421 888

Total Décaissement à la date : 159 700 846  
 Du 30 Juin 2000

Solde disponible à la Banque à la date du 30 Juin 2000 : 100 716 257

N.B. : Relevé compte + rattachement des chèques et autres opérations effectuées en espèces

Au total, les sorties enregistrées sont les suivantes :

- <b>Financement des GEC</b>	<b>: 147 625 000</b>
- <b>Fonctionnement CAT</b>	<b>: 11 663 458</b>
- <b>Retrait de la banque agio + relevé Compte</b>	<b>: 421 488</b>

---

**Total Décaissement à la date : 159 709 946**  
**Du 30 Juin 2000**

**Solde disponible à la banque à la date du 30 Juin 2000 : 100 716 817**

**N B :** le Relevé compte bancaire à la date du 30 Juin 2000 est joint en annexe.

Durant le premier semestre plusieurs pannes ont été décelées dans les véhicules. Sur un total de 2 500 000 F CFA alloué aux réparations et à l'entretien des véhicules, la somme de **2 060 828 FRANCS** a été dépensée.

Actuellement la voiture KIA 6030 est tombée en panne de moteur. Le devis provisoire s'élève à **1 310 000 F**

Dans l'ensemble le budget alloué au premier semestre 2000 est correct.